

Roy, P. G., LEZ  
Boite Postale, No. 30  
Lévis, P. Q.

Pour vos travaux  
d'impressions  
vous aurez toujours  
satisfaction

# LE QUOTIDIEN

LISEZ ET  
ENCOURAGEZ  
LE JOURNAL LOCAL

Abonnement \$2.00  
par année  
Seul organe quotidien  
de la rive sud

LA CIE DE PUBLICATION DE LEVIS, prop.

LEVIS, MERCREDI, 10 JUIN 1936

VOL. LVII, No 133

## LA REPRISE DES DEBATS A QUEBEC

Les sensations annoncées et attendues ne se sont pas produites — L'anxiété règne chez tous les assistants aux débats. — Le député de Maisonneuve (M. Tremblay) continue le débat sur le budget. M. Tremblay parle jusqu'à 6 hres. — Quelques incidents. — A la séance du soir, la Chambre rejette un amendement du Conseil Législatif au sujet des magasins à chaîne.

Rien n'est arrivé de toutes les sensations qui devaient se produire à la reprise des débats à l'Assemblée Législative de Québec, hier.

Le Cabinet a réuni, hier, lundi avant-midi, mardi après-midi et lundi soir, alors qu'il prolongeait sa séance jusqu'à une heure avancée de la nuit. Comme des rumeurs de toutes sortes avaient été lancées, on fut pas surpris, hier, de voir arriver, en foule, les citoyens de Québec et des endroits environnants.

Avant la reprise du débat, le Cabinet se réunit de nouveau, ce qui donna encore lieu à des nouvelles bien différentes. Les uns voulaient assister à la déclaration du Premier Ministre qui annoncerait son départ, et comme Premier Ministre et comme député de Montmorency, l'Assemblée du Cabinet, tenue, avant la séance se termina vers trois heures et les Ministres se rendirent à la Chambre. Un journaliste demanda au Premier Ministre ce qui allait se produire, le Premier répondit: Affaires de routine, monsieur. L'anxiété était dans toutes les figures et tous les assistants suivaient les moindres mouvements des Chefs. M. Taschereau causa avec quelques-uns de ses ministres en attendant l'ouverture de la Chambre. Il tint aussi quelques conversations avec le Trésorier Provincial et il avait souvent le sourire sur les lèvres. Quant aux autres ministres, ils semblaient tous aussi joyeux que toujours.

La séance ouverte, le député de St-Sauveur (M. Bertrand) se leva sur une question de privilège. Il a protesté contre une déclaration faite par le député de Hull alors qu'il parlait à la radio, dimanche soir dernier. Le député de St-Sauveur dit que, lui, M. Bertrand, il n'a jamais recommandé aux ouvriers de ne pas signer la carte de chômage. Si les ouvriers n'ont pas signé, le puis dire que je n'ai pas eu d'affaire là-dessus.

M. William Tremblay (Maisonneuve) qui avait ajourné le débat, à la séance de vendredi dernier, a repris la discussion sur le budget. M. Tremblay parle de canalisation du St-Laurent, des grands Lacs de façon à accroître les possibilités commerciales de la Province. M. Tremblay offrit au gouvernement d'ajourner le débat et d'adopter la loi de la pension aux vieillards. Comme M. Tremblay ne reçoit pas de réponse, il ajoute: Je vois que le Premier Ministre et son Cabinet veulent mourir en silence.

M. Tremblay se mit à parler de colonisation. Il ne lui fut fait aucune observation jusqu'à l'arrivée du Ministre de la Colonisation, M. Tremblay était à dire à ce moment que des colons ont été établis sur des lacs et que se croyant un jour heureux, ils s'aperçurent que l'eau montait et qu'ils faillirent se noyer.

L'honorable M. Authier demanda au député de Maisonneuve la permission de lui poser une question, ce à quoi, M. Tremblay consentit. Le Ministre lui demanda de lui citer l'endroit où la chose s'était produite. Le Chef de l'Opposition intervint et M. Tremblay lui accorda la permission de répondre à sa place. Des colons, dit le Chef de l'Opposition ont été établis sur les bords d'un lac et ils constatèrent un jour, non loin de l'endroit où ils étaient, qu'il y avait un barrage et que chaque fois que ce barrage était utilisé, l'eau montait. On dut les changer de place.

Avant ces quelques observations, M. Tremblay se tourna vers le député de Bagot, mais celui-ci n'était pas à son siège, il occupait celui de M. Daniel. Ce dernier occupait le fauteuil de M. Dumaine, député de Bagot. M. Tremblay avait cru entendre une remarque venant de M. Dumaine et se tournant vers le siège de M. Dumaine et non constatant pas que M. Daniel avait pris cette place, il s'adressa quand même à lui pour lui dire que s'il aimait être ministre de la colonisation, il pourrait lui être utile. Il ajouta même: "Je ne parle pas pour le député de Bagot, il n'est pas capable de me comprendre."

Il est inutile d'ajouter que plusieurs députés qui avaient constaté la chose s'amuserent de cet incident. MM. Daniel et Dumaine se regardèrent et riaient.

A la séance du soir qui continue celle de l'après-midi, la Chambre a rejeté l'amendement que le Conseil Législatif a adopté pour changer le prix de la licence des magasins-chânes à Lachine. Cette licence avait été fixée par l'Assemblée Législative à \$500.00 et le Conseil Législatif l'avait diminuée à \$250.00.

L'honorable M. Taschereau dit que si la Chambre veut rejeter l'amendement elle peut le faire et retourner à la décision qu'elle a prise.

Le Chef de l'Opposition propose l'amendement qui dit que l'Assemblée Législative a adopté le principe du bill et décrète le rejet de l'amendement adopté par le Conseil Législatif.

La Chambre a adopté divers projets de loi.

Le député de Maisonneuve (M. Tremblay) continue le débat sur le budget. Il a déjà parlé, durant onze heures et demi sur ce sujet. L'honorable Premier Ministre, en appelant l'item 15, se mit à rire en jetant un coup d'oeil à M. Tremblay. Le député de Maisonneuve dit qu'il est prêt à continuer ses remarques mais qu'il veut suspendre le débat si l'on veut adopter la loi de pension aux vieillards.

A M. Tremblay qui dit que le Premier Ministre devrait passer cette loi avant de disparaître, l'hon. M. Taschereau répond: "Si j'ai le droit de disparaître qu'après le discours de l'honorable député, je serai, ici, longtemps."

## UN CHEMIN DE FER DE VAL D'OR A AMOS

La discussion au Comité des Chemins de Fer, à la Législature, hier. — Longue discussion. — Les décisions prises.

Le bill 97 constituant en corporation The Quebec Goldfields Transportation Co. est revenu, hier, devant le Comité des chemins de fer de la Législature, siégeant sous la présidence de l'hon. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics et des Mines.

Au commencement de la discussion qui allait suivre, l'hon. J.-H. Dillon, ancien ministre sans portefeuille et avocat de la Quebec Goldfields demande si l'amendement qu'on a présenté, vendredi dernier, limite bien la compagnie créatrice, Abitibi Southern RR, et Montréal Northern RR, que nous soyons autorisés de nous rendre pour le moins jusqu'à Amos, chef lieu de l'Abitibi, parce que rendus à Val d'Or nous n'en sommes plus séparés que de 30 milles. Il serait assez difficile de trouver des capitalistes pour pareille entreprise si nous sommes entravés dans nos moyens d'action.

Pourquoi nous arrêtez-vous à Val d'Or? C'est un endroit où un chemin de fer ne peut faire ses frais. Nous n'y pouvons rien prendre ni rien perdre. L'hon. M. FRANCOEUR: — L'amendement, M. Dillon, se lit comme suit: parachever d'abord le rail de Mont-Laurier à Val d'Or. Ensuite vous serez autorisés d'aller à Amos.

M. J.-H.-A. PAQUETTE (ALN. Labelle): — Comment la compagnie pourra-t-elle procéder à la construction de son rail de Val d'Or au sud, vu qu'il n'y a pas de chemin de fer à Val d'Or. Et il me semble qu'il en faut un pour le transport du matériel nécessaire à la construction d'un chemin de fer. Vous savez que la compagnie est autorisée à construire simultanément des deux extrémités de son entreprise, après avoir exécuté au préalable 25 milles de tronçon dans la direction nord de Mont-Laurier. On lui crée une situation intenable; si elle est agressive, il ne faut pas lui faire des embêtements inutiles.

LE MAJOR LYONS, représentant la Quebec Goldfields: — Il y a ici un conflit d'intérêts. Ce que nous demandons n'est qu'un renouvellement de chartes antérieures. Abitibi Southern RR, et Montréal Northern RR, lesquelles chartes ont été abandonnées à l'époque pour cause de dépression.

Me C.-V. DARVEAU, avocat du C.N.R.: — Nous nous objectons à ce que l'invasion se fasse du côté d'Amos. Il y en a déjà une avec le bill du C.P.R. que vous avez passé la semaine dernière. Qu'on se limite donc à Val d'Or. D'abord, il y aura un chemin de fer par là au moment où la Quebec Goldfields sera prête à entreprendre la construction de son rail. Je dirai ensuite qu'un chemin de fer ne se commence jamais par les deux bouts.

On lit au Comité la clause 11 qui est amendée de façon à ne pas permettre la construction d'embranchements au nord du terminus projeté de la Quebec Goldfields.

La clause 12 est adoptée. Le paragraphe A de la clause 13 est biffé parce qu'il concerne aussi la construction d'embranchements; les paragraphes B, C et D sont adoptés; le paragraphe E concernant l'acquisition ou l'achat de bateaux à vapeur est biffé; les paragraphes F, G, H et I sont adoptés.

La clause 14 à l'effet d'une émission d'actions libérées est rejetée par le comité sans discussion, de même que les clauses 15, 16 et 17. Cette dernière avait été introduite pour permettre à la compagnie de construire son chemin de fer par sections et dans l'ordre qu'elle jugera convenable.

Les clauses 18, 19, 20 et 21 sont aussi adoptées sans discussion.

## La police intervient pour rétablir l'ordre

Paris, 10. — Une bataille a éclaté dans Paris, hier soir, quand une douzaine de jeunes hommes armés de bâtons ont cherché à pénétrer dans les bureaux d'une compagnie d'assurance occupés par des grévistes. La police dut intervenir pour rétablir l'ordre. Une personne fut arrêtée et une autre transportée à l'hôpital avec une fracture du crâne.

## BLUM INVITE LE PARLEMENT A LEGIFERER

Paris, 10. — M. Léon Blum, premier ministre socialiste de France, a invité le parlement à agir sans tarder pour remédier à la fièvre des grèves qui couve encore dans le pays. "Chaque heure compte", dit le chef du cabinet. M. Blum a apporté de son cabinet à la Chambre, hier, ses projets de loi concernant la semaine de 40 heures, les vacances payées, les contrats collectifs du travail et le rétablissement des diminutions pratiquées dans les pensions.

Dans l'intervalle, les mineurs de charbon et des travailleurs employés dans diverses industries en province persistent à rester les bras croisés, ce qui prolonge l'incertitude de la nation. Les efforts combinés des chefs du gouvernement et des chefs ouvriers n'ont pas réussi à rétablir entièrement l'activité industrielle.

Les députés ont répondu à l'appel de M. Blum en lui accordant sa demande réclamant la formation d'un comité spécial de trente-trois membres pour expédier la législation projetée. On s'attend à ce que ces diverses mesures soient votées définitivement la semaine prochaine.

M. Blum a aussi présenté un projet de loi pour assurer au gouvernement le contrôle sur la Banque de France.

Les grévistes retournant en grande majorité au travail, à la suite de l'entente intervenue avec les patrons sous la pression du gouvernement, la zone industrielle de Paris a retrouvé hier son aspect à peu près normal.

Mais la 14e journée des grèves a été marquée par une bataille entre des socialistes et des communistes récalcitrants aux usines de munitions de Valenciennes. Une douzaine de socialistes sortirent de la lutte avec des contusions et des blessures. Dans le nord du pays 150,000 mineurs font encore la grève et continuent d'occuper les mines.

A Rouen la grève du gaz a pris fin mais à Toulouse 15,000 hommes et femmes n'ont pas encore repris le travail. A Bordeaux, les magasins à rayons sont fermés et les ouvriers des chantiers maritimes et des fabriques d'avions se croisent les bras.

Dans le nord, des employés de fabrique abandonnent le travail par sympathie pour les mineurs.

## Modifications des accords d'Ottawa

Ottawa, 10. — On s'attend à ce que le gouvernement fasse prochainement une déclaration concernant les négociations à tenir à Londres pour préparer les modifications à apporter aux accords commerciaux d'Ottawa conclus en 1932. Parlant à la Chambre des Communes, lundi soir, le ministre du Commerce, M. Ealer, a déclaré que certains experts en questions tarifaires et commerciales s'approprient à partir bientôt. On suppose que ce sont M. Hector B. McKinnon, du départe-

## DES RESULTATS SATISFAISANTS

Ottawa, 10. — Les livres de souscriptions pour l'emprunt de conversion de 1936, ouverts le 3 juin, ont été fermés hier soir à six heures et le ministre des Finances, M. Dunning, a annoncé que l'échange de \$115,000,000 d'obligations sur un total possible de \$187,000,000 dépassait son attente.

Il y aura toutefois une légère augmentation dans le total des conversions enregistrées à six heures hier soir, quand toutes les souscriptions dispersées au loin auront été reçues.

"Ce résultat", dit le ministre des Finances, "résout pratiquement les problèmes de conversion du gouvernement pour l'année et la prochaine grosse opération financière sera l'échéance d'obligations à cinq pour cent exemptes de taxes, au total de \$89,000,000, le 1er mars 1937."

## EMPLOYES DES PORTS DANS LE SERVICE CIVIL

Ottawa, 10. — M. C.-H. Bland, président de la Commission du Service Civil, sera invité à comparaître devant le comité sénatorial des chemins de fer pour expliquer de quelle manière la commission s'y prendra pour engager des hommes pour les commissions des ports si elle est appelée à le faire. Cette décision fut prise hier à la suite d'une longue discussion sur les avantages et désavantages du recrutement du personnel des ports nationaux par la commission.

Selon le bill des ports nationaux, le gérant de chaque port aurait la responsabilité d'engager son propre personnel, sujet à approbation du conseil national des ports. Le sénateur C.-C. Ballantyne (cons. Montréal) proposa un amendement que les employés permanents et saisonniers devraient être placés sous la juridiction de la Commission du Service Civil.

Le sénateur Raoul Dandurand, leader du gouvernement, déclara qu'il n'était pas question de congédier des employés permanents qui travaillent actuellement dans les ports nationaux. "Dans la majorité des cas", dit-il, "ces hommes détiennent leur emploi depuis des années et ils ont servi sous plusieurs ministres de la Marine. Nous voulons toutefois assurer leurs coupées franchises aux gérants des ports dans le choix de leurs assistants. Je suis particulièrement opposé à ce que les employés saisonniers tombent sous le coup de la Commission du Service Civil"

Le sénateur Lucien Morand (cons. LaSalle) dit que le port de Québec était administré selon le principe du patronage et qu'il n'y avait eu aucun changement après que le conseil central en eut pris le contrôle.

## Willis choisi comme chef tory du Manitoba

Winnipeg, 10. — Le nouveau chef du parti conservateur du Manitoba est Ernie F. Willis, fils d'un ancien chef conservateur de cette même province.

Trois autres candidats se trouvaient sur les rangs, mais tous trois se sont retirés en faveur de Willis, qui succède au juge F.-G. Taylor, qui siège à la Cour du

ment des Finances, et M. L.-D. Wilgrett, du département du Commerce, qui conduiront à Londres des enquêtes préliminaires. Plus tard M. Ealer et d'autres ministres se rendront à Londres.

## M. Charles Lanctôt donne sa démission

M. Charles Lanctôt a démissionné, hier, comme assistant-Procurateur Général de la province. Le gouvernement a accepté cette démission.

M. Lanctôt était entré au service de la province en 1891 comme officier en loi et c'est en 1907 qu'il fut nommé assistant-Procurateur Général par Sir Lomer Gouin.

## LE DIRECTORAT DES CHEMINS DE FER NATIONAUX

Ottawa, 10. — Le sénateur Arthur Meighen, leader conservateur à la Chambre Haute, a déclaré hier: "J'aimerais mieux voir le Sénat aboli pour avoir fait son devoir que de le voir méprisé pour n'avoir pas su le faire."

Faisant ensuite allusion aux "menaces et aux foudres" pouvant atteindre le Sénat s'il bloquait la législation du gouvernement, le sénateur Meighen ajouta: "Tout ce que je désire, c'est que ce corps fasse son devoir dans toutes les circonstances et en dépit de toutes les menaces."

Le leader conservateur formula ces paroles au cours d'une discussion sur la deuxième lecture du bill proposant de rétablir l'ancien directorat des Chemins de Fer Nationaux et d'abolir le bureau actuel composé de trois syndes.

M. Meighen fit évidemment allusion aux remarques prononcées à la Chambre des Communes par le premier ministre Mackenzie King qui avait déclaré la semaine dernière que le gouvernement ne se laisserait pas entraver dans ses efforts par les faits et gestes "de ceux de la Chambre Haute."

"Le gouvernement", dit M. Meighen, "n'a reçu du peuple aucun mandat l'autorisant à faire disparaître le bureau des syndes, et il n'a pas été prouvé que ces syndes ont échoué dans leur mission. Si l'administration des C. N. R. doit être modifiée avec chaque changement de gouvernement, ce réseau ferroviaire deviendra un foyer de désolante noirceur et de terreur."

Le sénateur Dandurand, leader du gouvernement, riposta: "Le gouvernement a la responsabilité de l'administration du chemin de fer, et je n'ai pas besoin de répéter que nous avons un mandat du peuple."

Finalement, le bill fut rétiré au comité sénatorial des chemins de fer.

## Au comité

Ottawa, 10. — Le comité des chemins de fer, des ports et téléphones au Sénat a approuvé hier la clause du bill relatif aux commissions de ports centralisant le contrôle sur les sept ports nationaux du Canada, mais il a laissé incertaine la position du port de Sorel.

Le sénateur J.-H. Rainville, conservateur, Montréal, a déclaré que le port de la métropole souffrait d'une désastreuse compétition de la part de Sorel et si ce port n'était pas placé sous le contrôle du Bureau Central qui aura son siège à Ottawa.

Banc du Roi depuis dix-huit mois.

Les trois autres candidats étaient le lieutenant-colonel Ralph H. Webb, député ancien maire de Winnipeg, l'honorable M. James A. Bowman, ancien président à la Chambre des Communes, et M. W. Sanford Evans, de Winnipeg, leader du parti à la Législature provinciale.

## L'ENQUETE SUR LES COMPTES PUBLICS, A QUEBEC

M. Antoine Taschereau a démissionné. — M. Ulric Roberge, M. Georges Dussault, M. L.-A. Richard ont été entendus comme témoins.

Tout a fait au début de la séance du comité des comptes publics, hier avant-midi, M. Léon Casgrain (Lib. Rivière-du-Loup), président du comité, déclara que le frère du premier ministre, M. Antoine Taschereau, avait officiellement résigné comme comptable de l'Assemblée Législative de la province de Québec.

L'on sait que la semaine dernière, il fut révélé que le frère du premier ministre, comptable de l'Assemblée Législative, déposait de l'argent de la province à son nom à la Banque Canadienne Nationale et qu'il bénéficiait des intérêts de ces argents.

M. Maurice Duplessis, Chef de l'Opposition, demanda si le premier ministre faisait cette déclaration par écrit. M. Casgrain répondit: "Non". M. Duplessis déclara qu'il serait plus résolu de faire une telle déclaration par écrit en demandant, en même temps, si M. Antoine Taschereau toucherait une pension et s'il avait fait, ou s'il fera restitution pour les intérêts frauduleusement acquis.

M. Casgrain répondit qu'il n'était pas en mesure de renseigner le comité à ce sujet.

M. Ulric Roberge, inspecteur en chef de la Banque Canadienne Nationale, fut entendu. Le Comité découvrit une contradiction dans les divers témoignages de M. Antoine Taschereau. M. Taschereau, comptable de l'Assemblée Législative et secrétaire de la Commission Scolaire de Québec qui avait juré, la semaine dernière, qu'il n'avait pas touché d'intérêts sur les dépôts de la Commission Scolaire.

Par les documents écrits du dossier de M. Jean-Thomas Taschereau, gérant de la succursale de Donnacona de la Banque Canadienne Nationale, il fut révélé que M. Antoine Taschereau a retiré les intérêts jusqu'en 1924. En fouillant le dossier de M. Jean-Thomas Taschereau, M. Duplessis fit lecture au comité de plusieurs lettres intéressantes. Entre autres, l'une du gérant-général de la Banque Canadienne Nationale faisant des observations à M. Jean-Thomas Taschereau au sujet des règlements qui gouvernent les succursales.

Du même gérant-général, une autre lettre où il est dit: "Nous conseillons qu'un M. Jean-Thomas Taschereau devienne gérant d'une petite succursale à Québec, où la Banque pourrait bénéficier beaucoup plus qu'à St-Pacôme (où M. J.-T. Taschereau était alors gérant) de ses relations de famille".

Une autre lettre de M. Henri des Rivières, surintendant de la Banque Canadienne Nationale dans la province de Québec et neveu de M. Antoine Taschereau, déclare que la banque n'a rien à voir dans la façon dont le comptable de l'Assemblée Législative dispose des intérêts qu'il retire. Dans une autre lettre des Rivières déclare qu'il permet à M. Jean-Thomas Taschereau de payer à son père des intérêts de 2 1/2 pour cent sur la balance quotidienne de ses comptes pourvu que lesdits comptes continuent à être intéressants. Quant à la disposition à faire de ces intérêts il conseille à M. Jean-Thomas Taschereau de s'entendre avec son père.

D'après les déclarations écrites et par M. Jean-Thomas Taschereau et par son père, M. Antoine Taschereau, il fut révélé que les comptes annuels de l'Assemblée Législative déposés à la Banque Canadienne Nationale par M. Antoine Taschereau s'élevaient à \$200,000 environ.

Plusieurs lettres de M. Jean-Thomas Taschereau au bureau-chef sont à l'effet que les inspecteurs ne cessent de lui causer des ennuis au sujet de la façon dont il gère les comptes de son père. Et en 1926, M. Antoine Taschereau écrivait lui-même à M. des Rivières en lui disant qu'il était fatigué d'être tracassé pour ses comptes de l'Assemblée Législative et que si ces tracassés ne cessaient pas, il transporterait ses dépôts ailleurs.

Au cours de la séance de ce matin, il y eut deux autres témoins, M. Georges Dussault, secrétaire au département du Procureur Général depuis 1908, et M. L.-A. Richard, sous-ministre de la colonisation.

M. Dussault a fait quelques voyages en Europe à ses propres frais.

En 1929, à la veille d'un voyage qu'il fit en Europe, il reçut la visite d'une certaine Mme Dr Long qui l'invita son appartement pour le temps qu'il serait absent. Or cette Mme Long était la femme de Bradford White, alias Munroe, alias toute sorte de chose... qui habitait les appartements de M. Dussault pendant quelques temps au Château St-Louis. Et ce Bradford White est le fameux bandit international qui réussit à voler \$60,000 pendant son court séjour à Québec et dont le département du procureur-général, toujours d'après M. Duplessis accepta \$2,000 pour lui éviter le pénitencier.

M. Dussault juré qu'il n'a eu connaissance de cette affaire qu'à son retour d'Europe. Il dit par là M. Duplessis: "M. Dussault, je n'ai que mon honnêteté et je tiens à la garder. Je dis la vérité."

D'après les dépositions assermentées faites par M. L.-A. Richard, sous-ministre de la colonisation, il fut également révélé, ce matin, que plusieurs députés et ministres du gouvernement ont fait faire des travaux dans leurs comtés sans l'autorisation du ministère de la colonisation ce qui est contraire à la loi.

M. Duplessis déclare que c'est l'habitude des députés de la droite de faire faire des travaux en disant à leurs corporations: "Nous les ferons payer par les départements de la Colonisation ou de la Voirie". L'hon. M. Perrault, procureur-général, nie que ce soit là une habitude des députés de la droite.

## A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 10. — Le nombre des directeurs que pourra nommer le gouvernement dans le conseil d'administration de la Banque du Canada en vertu de la nouvelle organisation proposée par le gouvernement King a été porté de quatre à six par une motion adoptée par la Chambre des Communes hier soir. Cette motion avait été présentée par le ministre des Finances, M. Dunning.

La Chambre accepta l'amendement au bill ministériel permettant au Trésor d'acquiescer le contrôle de la Banque centrale, afin de prévenir la possibilité de la perte du contrôle public. Avec quatre directeurs seulement, le gouverneur et son assistant auraient pu donner leurs votes du côté des sept directeurs privés de la Banque et déjouer le gouvernement. Pour prévenir cela, l'amendement augmente le nombre des directeurs publics à six et leur accorde à chacun deux votes.

Embranchement de Senneterre à Rouyn

L'honorable C.-D. Howe, ministre des Chemins de Fer, a proposé à la Chambre des Communes, hier, d'autoriser le Canadien National à construire un embranchement de Senneterre à Rouyn, dans le district minier du Nouveau-Québec. "Cette nouvelle ligne", dit le ministre, "desservira un territoire dans lequel se trouvent déjà dix mines d'or en production et environ trente autres qui promettent beaucoup. C'est pour préserver une zone qui semble être nettement la propriété du Canadien National que nous voulons hâter l'adoption de ce bill."

M. Howe expliqua que le Canadien National avait été le premier, avec sa ligne du Transcontinental, à desservir cette région. Au temps où le Canadien National construisait son embranchement se rendant à Noranda, les propriétaires de la dite mine demandèrent aux deux chemins de fer, Canadien Pacifique et Canadien National, de leur procurer des moyens de transport. C'est le Canadien National qui le premier se rendit à cette demande.

Deux applications de compagnies privées afin d'obtenir des

Suite de la page 4

Soyez Sage  
une bonne fois  
et—  
fumez les  
Cigares  
**WHITE OWL**  
5¢  
Doux fumées  
INVINCIBLES  
à STREAMLINE

**POSTE  
CHRC  
Québec**

**MERCREDI**  
4.30 L'Heure Tavannes  
4.31 L'horaire des programmes  
4.32 Succès d'hier.  
4.45 Avis de décès.  
5.00 Chansons de Cow-boys.  
5.14 Théâtre Capitol.  
5.15 Divertissements.

5.30 Cocktail musical.  
6.00 L'Heure Cyma.  
6.01 Musique d'orchestre.  
6.05 La chanson nouvelle.  
6.10 Drame de la vie réelle.  
6.15 Causerie sportive.  
6.30 Neuvaine au Sacré-Coeur  
6.45 Pronostics de la température  
6.46 Programme de chant  
7.00 L'Heure.  
7.01 Musique de danse.  
7.15 Jeanne et Arthur.  
7.30 L'Heure Cyma  
7.31 En dinant.  
7.45 Musique de fanfare.  
8.00 Emission Sweet Caporal.  
8.32 Danses modernes.  
8.45 Les artistes Slater.  
9.00 Ubaldo Frenet et son orch.  
9.30 Les Bohémiens du Kent-House  
10.00 Orchestre Tzigane.  
10.15 La petite comédienne.  
10.30 Revue Hollywood.  
11.00 L'Heure Cyma.  
11.01 Le reporter C. Robitaille Enrg.  
11.30 L'Orchestre de danse du Château Frontenac  
11.30 O Canada, fin des émissions

**JEUDI**  
8.00 L'horloge musical, NBC.  
8.30 Heure et horaire des progrs.  
8.32 Club du Cou-Cou—CHRC.  
9.00 Oxydol. — C. du Cou-Cou

10.00 Pot-pourri musical (Ass. des Aveugles)  
10.15 L'heure du déjeuner.  
10.30 Extraits d'opéras.  
10.45 Un moment de paileté  
11.00 Musique populaire.

11.15 Nos chanteurs canadiens.  
11.30 Concert de St-Cyr & Frère  
12.00 Programme varié.  
12.15 Chansonnettes.  
12.30 Pronostics de la tempér.  
12.31 Musique instrumentale.

**WRIGLEY'S**

**VOUS Gardez dispos!**

**WRIGLEY'S SPEARMINT**  
THE PERFECT GUM  
MINT LEAF FLAVOR

Favorite du Canada depuis Plus de 25 Ans

**FAMEUSES SAVEURS AGREABLES**

12.45 Musique canadienne.  
1.00 L'Heure.  
1.01 Nouvelles.  
1.15 Musique de diner.  
1.30 Irradiation de la conférence prononcée au déjeuner-causerie du Club Kiwanis.  
1.45 L'Heure Cyma.  
2.01 Concours de vacances de CHRC.  
3.00 L'Orgue enchanté.  
3.15 Nouveautés de la danse.  
3.30 Service des signaux et souhaits de bonne fête.  
3.32 Fantaisies.  
4.00 Régat artistique.  
4.15 Nos célébrités.

**POSTE  
CKAC  
Montréal**

**MERCREDI**

5.30 Le prog. du foyer.  
5.45 Little Orphan Annie.  
6.00 Le programme du foyer.  
6.15 Drame vécu.  
6.20 Tangos.  
6.25 L'heure récréative.  
7.00 L'Heure "Bulova".  
7.00 Intermede d'orgue.  
7.05 "O St-Jean L'tée  
7.15 Jeanne et Arthur.  
7.30 L'Heure Philip Morris.  
7.30 Commentateur de CKAC.  
7.45 Les deux copains.  
8.00 Emission Sweet Caporal.  
8.30 Burns & Allen. — C.B.S.  
9.00 L'Heure "Bulova".  
9.00 Le théâtre populaire.  
10.00 L'heure Philip Morris  
10.00 Orchestra Tzigane.  
10.15 Thérèse Gagnon, petite chanteuse populaire.  
10.30 Le Merle rouge  
10.45 Les nouvelles.  
11.00 L'heure, et Température.  
11.00 Le reporter sportif Molson  
11.05 C. Lucas et orch. — C.B.S.  
11.30 S. Young et orch. — C.B.S.  
12.00 "Little Jack little orch. (C. B. S.)  
12.30 M. Kellen et orch.—C.B.S.  
1.00 Heure. — Fin des émiss.

**JEUDI**

7.45 Cheerful Earfull  
8.00 Chansons françaises  
8.15 Variétés matinales  
8.30 Les Produits Sleepex.  
8.45 Mélodies d'orgue.  
9.00 L. Vincent, chanteur.—CBS  
9.15 You and your happiness.—C.B.S.

**CA VAUT UNE  
BIÈRE  
Dow  
OLD STOCK**

**FONDEE IL Y A 146 ANS**

9.30 La magie culinaire Borden  
9.45 Greenfield village chapel. — C.B.S.  
9.55 Nouvelles.  
10.00 Entre vous et moi.  
10.15 Variétés.  
10.45 La peptonine.  
11.00 Service rapide.  
11.30 L'heure du tango.  
11.45 Madame Merveille  
12.00 L'Heure "Bulova".

12.00 L'heure de gaieté.  
12.15 Galeries Baillargeon.  
12.30 L'heure de la valse.  
12.45 Cours du midi de la bourse  
12.55 Mercuriale des produits laitiers.  
1.00 Nouvelles.  
1.15 Matinée Memories. C.B.S.  
1.30 Academy of Medicine. — C.B.S.  
1.45 Between the bookends CBS  
2.00 Causerie agricole.

# Nouveau Plymouth Frais d'Opération Minima!



**Les Rapports de Partout Accordent au Plymouth de 1936 de 21 à 27 Milles au Gallon**

D'UN océan à l'autre les propriétaires de Plymouth vous diront: "Un Plymouth fait des économies en tous les détails d'opération".

Et de nouveau, en 1936, Plymouth est la grosse voiture la plus économique au Canada.

Les rapports reçus de propriétaires indiquent de 21 à 27 milles au gallon et une consommation d'huile minime.

**Leader en Caractéristiques**

Ce Plymouth de 1936 — la voiture la plus grosse et la plus élégante dans le domaine des prix modérés — réunit plus d'améliorations et de caractéristiques importantes que toute autre voiture se vendant à un prix si modeste.

L'armature du Plymouth est le dernier mot en fait de robustesse. Sa carrosserie Acier-Sécurité . . . de l'acier renforcé par de l'acier . . . représente sans conteste la formule de construction la mieux adaptée aux exigences modernes.

Un nouveau mécanisme de direction supprime tous les chocs au volant . . . ou tout effort musculaire, même si vous traversez un lit de sable. Plymouth est une voiture très docile . . . les plus longs trajets vous laissent sans fatigue.

**Sécurité Accrue**

La carrosserie Acier-Sécurité du Plymouth de 1936 est exactement ce que vous avez droit d'exiger en fait de sécurité, et elle est isolée contre les bruits ou grincements.

Les freins du Plymouth sont 100% hydrauliques . . . deux pistons à chaque roue. Ils produisent des stops rapides et sûrs.

Il y a en plus ce Roulement Flottant qui est une propriété exclusive. Plusieurs pouces de plus pour les jambes, les coudes et les épaules. Un éliminateur de balancement, combiné avec l'armature rigide, produit un roulement dont la douceur est du seul ressort de voitures beaucoup plus dispendieuses.

Faites une randonnée dans ce nouveau Plymouth. Conduisez-le à toutes les vitesses et dites-nous si ses accélérations souples, son Roulement Flottant sans vibrations, et la puissance inouïe du moteur ne remplissent pas tous vos desiderata.

L'agent Chrysler-Plymouth sera heureux de vous donner une démonstration. En tout cas si vous voulez la plus haute valeur pour votre argent, n'achetez pas sans avoir piloté le Plymouth de 1936.

Demandez le Nouveau  
**Plan de Crédit Commercial  
Officiel de Chrysler Motors**

**TEMPERAMENTS 7%**

Faites-en le calcul vous-même  
1. Commencez par la balance à payer.  
2. Ajoutez le coût de l'assurance.  
3. Multipliez ensuite par 7% — pour le plan à 12 mois. Six-dixième de un pour cent pour les périodes de plus de 12 mois, ou moins.

\* Dans certaines provinces on exige certains honoraires légaux, RIEN DE PLUS A PAYER.

**\$862**

Pour un Coupé d'Affaires Plymouth Six  
Livré à  
**LEVIS**  
Licence en plus

# PLYMOUTH

FABRIQUE DES VOITURES SUPERBES

**Encore un Triomphe du LAIT EAGLE!**

"QUAND notre bébé Thelma est née," nous écrit Madame M. Urquhart, 25 Beaconsfield avenue, Toronto, "j'ai dû ajouter un supplément à l'allaitement maternel; et, à cette fin, j'ai choisi le Lait Eagle. Depuis l'âge de deux mois, elle a été nourrie exclusivement au Lait Eagle et, âgée d'un an, elle pèse 21 livres, a percé 9 dents, est forte, vigoureuse et pleine d'énergie, dort bien et n'a pas connu un jour de maladie.

"A dix mois, Thelma a remporté le premier prix dans un concours de bébés, à Toronto. Voilà qui en dit plus que bien des paroles sur l'excellence du Lait Eagle pour la croissance de beaux enfants.

"Je ne puis trop recommander votre produit aux mères à la recherche d'un aliment approprié à leur bébé."

Si vous ne pouvez allaiter bébé, essayez le Lait Eagle. Usage facile. Voir le mode d'emploi sur l'étiquette. Nous vous enverrons volontiers la nouvelle édition du "Bien-Être de Bébé" 84 pages. Vous y trouverez des conseils pour l'alimentation et le soin des nourrissons, des photographies et l'histoire de bébé élevé au Lait Eagle.

**Lait CONDENSE**  
**Marque Eagle**

The Borden Co., Limited,  
Vandell House, Toronto, Ont.  
Veuillez m'envoyer la nouvelle édition du "Bien-Être de Bébé," contenant tableaux de coupages, photographies et l'histoire de bébé élevé au Lait Eagle.

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Provincia \_\_\_\_\_

# REPRODUIT DES RECHERCHES HISTORIQUES

( suite )

Barachois

Le mot et sa définition ont retenu l'attention et exercé la sagacité de plusieurs auteurs canadiens et américains; est-il téméraire de venir y ajouter quelques considérations? Les barachois petits ou grands sont assez nombreux, en Gaspésie; ceux de Carleton, de Paspébiac et de la Malbaie méritent une mention spéciale; dans le langage courant, Saint-Pierre de la Malbaie porte tout simplement le nom de Barachois, à cause de la chose sans doute, mais le titre du bureau de poste



## "Excellent COMPAGNON"

Je ne suis qu'un téléphone... mais en ma compagnie vous ne trouvez jamais le temps long. Vous savez qu'à toute heure du jour ou de la nuit vous pouvez converser avec des parents ou des amis, au près comme au loin. Et ce qui est rassurant, vous savez qu'ils peuvent toujours vous atteindre à l'occasion.

Je suis là quand vous avez besoin de moi, et cependant je ne suis pas encombrant. Invitez-moi à venir habiter avec vous; je serai heureux d'accepter.

UN TÉLÉPHONE NE COÛTE QUE QUELQUES SOUS PAR JOUR. Notre bureau d'affaires vous fournira volontiers tous renseignements désirés.



n'a-t-il pas contribué à soutenir cet usage?

On a attribué à l'abbé Ferland le calembour: barre à choir, pour donner raison de l'origine du terme (1). Il n'en est rien. Ferland se contente, sans plus, de définir le sens de barachois: "Le barachois est un étang ou lac qui se trouve ordinairement à l'entrée des petites rivières, au point où elles se jettent dans la mer. Les puissantes vagues qui arrivent du large élèvent un banc de sable, à l'embouchure des rivières; c'est derrière ce banc que se forme le barachois. Le surplus des eaux de la rivière tombe dans la mer par un canal étroit qui se creuse tantôt d'un côté, tantôt de l'autre" (2).

Le père de cette trouvaille étymologique, barre à choir, est l'abbé Léon Provancher, en 1871 (3). D'emblée, on accepta cette opinion sans songer qu'une étymologie est illusoire, qui ne donne pas le sens général du mot; en effet, le barachois n'est nullement la barre de sable, mais l'étendue d'eau entre le banc et la terre ferme (4).

**LA CAISSE D'ECONOMIE**  
de Notre Dame de Québec

Bureau principal: No 21, St-Jean, Québec  
EXCLUSIVEMENT  
**QUEBEC ET LEVIS**

Les quatorze bureaux de LA CAISSE D'ECONOMIE sont situés à QUEBEC et LEVIS, et offrent toutes les facilités voulues pour la petite épargne.

Les dépôts de 25 cents et en montant sont acceptés. Attention spéciale donnée aux dépôts reçus par la malle.

**SUCCURSALES A LEVIS**

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la Côte);  
AVENUE BEGIN, No 20, (sur la Côte); cette succursale est ouverte le jour aux heures ordinaires et les Samedis Soirs de 7 hres à 8.30 hres.

**COFFRETS DE SURETE**

COFFRETS DE SURETE à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ECONOMIE, en raison de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

De prime abord, le dire de monsieur Ganong paraît justifié: "Barachois: Acadian, a lagoon at mouth of a river" (5); il y a en effet des barachois dans les Provinces Maritimes et le mot y est en usage, comme en Gaspésie; il y a aussi le Grand et le Petit Barachois dans les îles de Saint-Pierre et Miquelon où des Acadiens émigrèrent après la dispersion. L'affirmation de Clarke est à la fois plus tranchante et plus incorrecte: "The word is distinctly Canadian, it will not be found in a Parisian dictionary" (6); son éternel mentor lui souffle même ceci: "East Indian French (White)" (7). Le fait est que ce mot n'a rien d'exclusivement gaspésien ou acadien ou canadien et qu'il se trouve dans les dictionnaires parisiens de fort bonne tenue, sans la moindre référence à son usage en Canada.

1° Poitevin. Nouveau dictionnaire universel de la langue française. Paris, 1856: "Barachois. Mar. Port ou rade dont l'abri consiste en plusieurs bancs à fleur d'eau, entre lesquels se trouvent des passes ordinairement difficiles — Abri situé dans une rade, où l'on peut se réparer."

2° Bescherelle. Dictionnaire national. Paris, 1863: "Barachois. Mar. Nom donné à de petits enfoncements sur les côtes des îles, dans les deux Indes."

3° Larousse. Grand dictionnaire universel du XIXe siècle. Paris, 1866: "Barachois. Mar. Nom que l'on donne dans les Indes à de petits enfoncements qui se trouvent sur les côtes — Enceinte servant d'abri sûr, formée de bancs à fleur d'eau avec une ou plusieurs passes — Partie d'une rade où l'on peut s'isoler ou se radouber."

( à suivre )

### Sa nervosité toute disparue



grâce aux Pilules Dodd pour le Rein "Il y a environ 3 ans j'étais dans un hôpital de Montréal en vue de me faire garde-malade", écrit Mlle J. Grenier, de Garthby-Station, P.Q. "Je me sens prise des nerfs. Je retourne dans ma famille et après avoir essayé bien des remèdes coûteux, je vois que mon état empire de jour en jour. Je décide d'essayer les Pilules Dodd pour le Rein. Après la première boîte je ressens un mieux léger. Grâce à la persévérance dans l'emploi des Pilules Dodd pour le Rein, je suis bientôt complètement rétablie."

### Pilules Dodd pour le Rein

— Si courte que soit la vie, vous laissez longtemps après vous le bien ou le mal dont vous aurez rempli vos jours. N'eussiez-vous gâté qu'un cœur, combien en gâterait-il d'autres? N'eussiez-vous préservé qu'une âme, combien d'âmes ne préserverait-elle pas? — Louis Veillot.

### LE QUOTIDIEN

41, Avenue Bégin, Lévis  
"Le Quotidien" est la propriété de la Compagnie de Publication de Lévis. Le Journal est publié et édité par la Compagnie de Publication de Lévis, au No 41 Avenue Bégin, Lévis.

F. PICHETTE, J.-A. GAGNON  
Président. Gérant.

### TOUT PARAÎSSAIT S'ASSOMBRIR

Mme H. E. Swanzy considère que les Pilules Roses du Dr. Williams (tonique) lui ont sauvé la vie.

"Je me sens une autre personne"

"Je pouvais à peine marcher à travers une petite", écrit Mme H. E. Swanzy, R.R. No. 1, Collingwood, Ont., "tout paraissait s'assombrir et je devenais si étourdie qu'il me fallait m'arrêter pour me reposer. Je désespérais de retrouver mes forces, lorsqu'on me conseilla les Pilules Roses du Dr. Williams. J'en pris jusqu'à six boîtes et je me sentis bientôt une autre personne. Je suis maintenant mère de six enfants en bonne santé."

Le fer et autres éléments contenus dans les Pilules Roses du Dr. Williams (tonique) augmentent la proportion d'hémoglobine du sang ou agent porteur d'oxygène. Il en résulte un meilleur appétit, un sommeil plus complet, une incomparable sensation de bien-être et un surcroît de vitalité.

Commencez immédiatement à prendre des Pilules Roses du Dr. Williams. 50c le paquet dans les pharmacies. 7134

**LA MEILLEURE MEDICINE DE FAMILLE**

**LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE**

Les Pilules Racinières Indiennes du Dr Morse s'emploient depuis au delà d'un demi-siècle. C'est un essai qui vient de prouver leur valeur. Ces Pilules ont guéri des dizaines de milliers de personnes dans le monde civilisé; ceux qui désespéraient même de leur vie ont été ramenés à la santé et ne font que faire la louange de ces Pilules.

**LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE**

sont faites de racines, de plantes et d'herbes que l'on cultive dans des jardins, et ce au bénéfice de l'humanité souffrante. Elles agissent directement dans le Sang, l'Estomac, le Foie et les Reins. Elles éliminent le mal. Un essai convaincra les plus sceptiques de la valeur des

**PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE**

Elles guérissent la BILIOSITÉ, la MAUVAISE DIGESTION, la CONSTIPATION, le FOIE et les MALADIES de ROGNONS. Elles constituent un excellent Purificateur de Sang. Tous les Pharmaciens et les Marchands, dans toutes les localités, les vendent au prix de 25 cts. On peut se les procurer par la malle, en payant d'avance, et franco le port, en s'adressant à

THE W. H. COMSTOCK CO., Limited, Brockville, Canada.

## Epruvé ST. CHARLES Triomphe

- ESSAYEZ CES RECETTES -  
PUIS DECOUPEZ-LES POUR  
VOTRE CLASSEUR DE CUISINE I



... Il suffit d'un de ces plats pour rendre UNE ménagère enthousiaste du St. Charles. Essayez et vous verrez! Le GOÛT de tous les mets est tellement amélioré, quand on y ajoute la saveur fraîche et crémeuse du Lait St. Charles: le potage est si lié, les légumes si onctueux et les tartes si savoureuses!

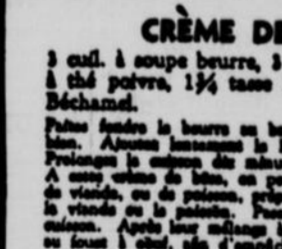
Or, ne risquez aucun désappointement: n'employez que du St. Charles, le seul lait à saveur fraîche et crémeuse.

Vous essayerez ces recettes... elles vaudront chacune des milliers de phrases persuasives, quand vous aurez GOUTÉ combien elles sont succulentes.



### POTAGE CRÈME AUX TOMATES

2 Tranches oignon, 1 tige céleri, 2 tasses tomates bouillies ou en conserve, 1 cuil. à soupe persil haché, 1 cuil. à thé sel, 1/2 cuil. à thé poivre, 1 cuil. à thé sucre granulé, 1/2 feuille laurier, 3/4 tasse eau, 1 recette crème de base Borden.



### CRÈME DE BASE POUR POTAGES

3 cuil. à soupe beurre, 3 cuil. à soupe farine, 1/2 cuil. à thé sel, 1/2 cuil. à thé poivre, 1/4 tasse Lait St. Charles, 3/4 tasse eau ou sauce à la Béchamel.

### MAYONNAISE SANS OEUFS

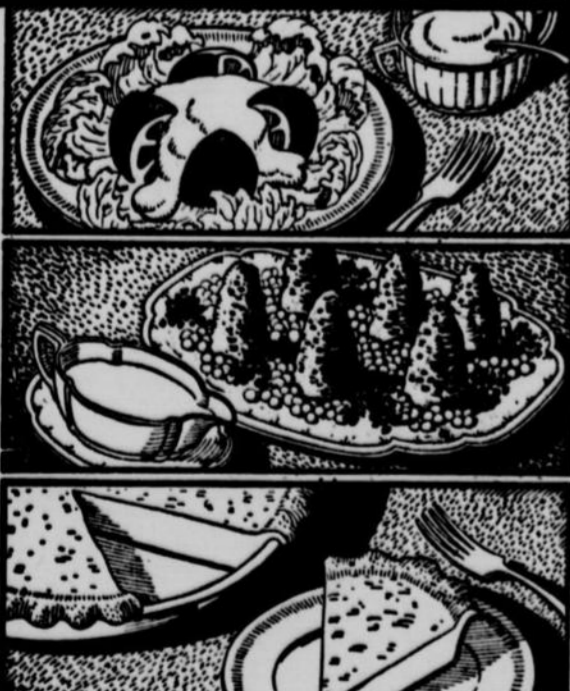
1/2 cuil. à thé sel, 1/2 cuil. à thé farine de moutarde, 1/2 cuil. à thé paprika, 1/2 cuil. à thé sucre granulé, quelques grains cayenne, 3 cuil. à soupe Lait St. Charles, 3/4 tasse huile à salade, 2 cuil. à soupe vinaigre, ou 1 cuil. à soupe vinaigre et 1 cuil. à soupe jus de citron.

### CROQUETTES

1 cuil. à thé oignon haché fin, 4 cuil. à soupe beurre, 1/4 tasse farine, 1/2 cuil. à thé sel, 1/2 cuil. à thé poivre, 1/2 tasse Lait St. Charles, 1/2 tasse eau ou sauce à la Béchamel, deux jaunes d'œufs, 1/2 tasse viande cuite, hachée, 1 cuil. à thé persil haché.

### TARTE À LA COSSETARDE

1 1/2 Tasse Lait St. Charles, 1 1/2 tasse eau, 4 œufs, 1/2 tasse sucre granulé, 1/4 cuil. à thé sel, croûte non cuite (9 pouces), soupçon de muscade.



## LAIT ST. CHARLES

*Borden*

FABRIQUÉ AU CANADA

**Le CANADIEN NATIONAL**  
sert les intérêts économiques du pays.

Le Canadien National dessert presque sous les centres importants ainsi que les régions lointaines les plus diversifiées du pays. En maints endroits, il est le seul à offrir des facilités ferroviaires. La longueur de son réseau le classe au nombre des plus vastes entreprises de transport du monde. Cependant, cette supériorité lui importe moins que l'efficacité et l'efficacité des services qu'il s'efforce d'assurer au public.

Le réseau national emploie un personnel nombreux. La nature et la multiplicité de ses services lui permettent de jouer un rôle important et indispensable dans la vie industrielle et commerciale du pays. Ainsi, il contribue à l'exploitation de sources nouvelles de richesses, facilite la distribution des matières premières et des produits ouvrés et assure le paiement de sommes plus considérables en traitements et salaires.

Mais qu'il obtienne ses transports de céréales, minéraux, produits forestiers, etc., d'un territoire dans le monde entier ou habité par une population éparsse, ses taux n'en sont pas moins très bas. De fait, les taux de transport en poids vifs des chemins de fer canadiens sont probablement les plus bas au monde. Soit-on, par exemple, que le Canadien National parcoure moins qu'un œuf par tonne et mille!

Le Canadien National paie en salaires à ses employés plus de la moitié de chaque dollar reçu et ses coûts de produits canadiens ou étrangers à plusieurs millions de dollars en impôts divers.

Voilà, brièvement exposés, des faits d'un immense intérêt pour tout Canadien. Peussent-ils faire apprécier davantage la large contribution qu'apporte cette vaste entreprise ferroviaire au commerce et au développement du pays; peussent-ils, aussi, montrer toute l'ampleur des services qu'il est susceptible de rendre dans l'avenir. Le redressement économique qui commence à s'accroître un peu partout favorise, d'ores et déjà, une utilisation plus grande des facilités de transport du Canadien National, lequel est impatient de servir le public plus efficacement et plus économiquement que jamais. Ses services comprennent le transport des voyageurs et des marchandises, les messageries, les télégraphes, les paquebots et les hôtels.

Dans cet album le Canadien National délivre des billets spéciaux et des billets d'excursions à des prix extrêmement bas. Tout agent du Réseau se fera un plaisir de vous renseigner à ce sujet.

**CANADIAN NATIONAL RAILWAYS**

# NOUVELLES DE LEVIS ET DES ENVIRONS

### Les affaires municipales, à Lévis.

Hier soir, le Conseil de Lévis a tenu une séance régulière, sous la présidence de S. H. le maire L.-S. Durand. Étaient présents: MM. les échevins J.-B. René Roy, W. Martin, J.-A. Desrochers, J.-G. Francoeur, C. Lamontagne et L.-B. Pelletier.

### Les taxes resteront les mêmes.

Les règlements Nos 335 et 336, concernant l'imposition des taxes, sont adoptés en seconde lecture. Les taxes restent les mêmes que celles de l'an dernier.

### Demande d'incorporation.

Un groupe de jeunes gens, à la tête duquel est M. Roger Thibaudou, a demandé au Conseil son incorporation sous le nom de "La Jeunesse Nationale de Lévis". Cette demande a été accordée.

### Convention des zouaves.

M. l'abbé L. Dumas, aumônier de la Compagnie des Zouaves de Lévis, demande au Conseil une subvention pour aider la tenue de la Convention générale de Zouaves Pontificaux, qui sera tenue à Lévis, les 18, 19 et 20 juillet prochain. M. le maire se rencontrera avec M. le président des Zouaves, à ce sujet.

### Une curieuse plainte.

M. le greffier donne lecture d'une lettre d'un M. Jean-Marie Jacques, jéiste, qui se plaint des cirqueurs de chaussures, à la Traversée de Lévis.

Or, M. Jean-Marie Jacques écrit au Conseil l'avisant qu'il n'a jamais adressé une telle lettre au Conseil. Le chef de police est chargé de cette affaire.

### Plus de place.

M. Jean Aubert, de Lévis, deman-

de au Conseil une place de taxi. Le Chef de Police annonce qu'il n'y en a plus de disponible.

### Une plainte de M. E. Carrier.

M. Edgar Carrier, épier, sur la rue St-Georges, se plaint de l'inondation de ses caves.

### La carte d'identité.

Un certain groupe de contribuables demandent au Conseil d'établir la carte d'identité obligatoire à Lévis. Les échevins reconnaissent l'utilité d'une telle carte, mais elle entraînerait trop de dépenses à la cité.

### La lettre de S. H. le maire.

Nous avons déjà annoncé que M. le maire Durand avait demandé l'appui de la députation provinciale contre certaines clauses du bill de Québec. Les honorables MM. Edgar Rochette et Hector Authier et MM. les députés J.-T. Laroche, Alexis Caron, Dr Duquay, Paul Guoin ont promis leur appui à M. le maire.

Les conseil de St-Romuald, de Lauzon et de Beauport se joindront à celui de Lévis pour combattre ces clauses qui taxent le travail étranger.

### Pour la neige.

M. A. E. Weyman, gérant de la Cie du Tramway de Lévis, avise le conseil que le coût de l'enlèvement de la neige, l'hiver dernier, a dépassé de \$57,93 le montant de \$16,000 fixé par la Commission des Utilités Publiques.

### Réparations de trottoirs.

M. le surintendant Atkinson, du C.N.R., à Lévis, annonce au conseil qu'il fera exécuter les réparations nécessaires aux trottoirs de sa compagnie.

La Société des Artisans C.-F., fera de même pour son trottoir, rue St-Emile.

### Lettrés de remerciements.

Mgr Célestin Lemieux et M. le Chanoine T. Lachance remercient le conseil de la cité de Lévis, pour ses bons souhaits et la belle marque de sympathie à leur égard, à l'occasion de leur jubilé sacerdotal.

### La cause Dohan.

Mtre V.-A. DeBilly annonce au conseil que la cause de M. Dohan vs la Cité de Lévis, ne sera entendue qu'à l'automne, après la vacance judiciaire.

### Une interpellation.

En réponse à une interpellation de M. l'échevin Roy, à savoir quelle somme d'argent avait été donnée aux clubs comme subventions, M. le trésorier Belleau répond: aucune!

### L'audition des livres.

L'audition des livres de la Cité sera de nouveau confiée à M. A.-E. Beauvais, de Larue-Trudel, aux mêmes conditions que celles de l'an dernier.

### Achat d'un tour.

Le département de l'Aqueduc a fait l'achat d'un "shaper" et tout son outillage au complet, de la Montagny Furniture Mfg Co. au prix de \$55,00.

### Adoption du plan Bouchard.

La Cité de Lévis donne son adhésion au "Plan Bouchard" en prévision des travaux de drainage qu'elle fera exécuter.

### Des lampes de 100 chandelles.

M. le maire Durand et MM. les échevins Francoeur et Martin se rendront auprès de M. G. Tangway, gérant du Québec Power, pour lui demander de remplacer les lampes d'éclairage des rues, qui sont de 60 chandelles, par des 100, au même prix, soit \$15, la lampe.

### Pour le siège de Sénateur.

Le Conseil de Lévis a adopté une motion qui sera adressée aux honorables Mackenzie King, Lapointe et Power, pour leur demander de nommer M. le Dr J.-Etienne Dussault, sénateur.

### Avez-vous rempli votre promesse?

Avez-vous, comme vous l'aviez promis, envoyé votre cadeau pour la vente de charité du 18 courant? L'installation est faite dans les vitrines chez J.-B. Michaud, Fils, mais il reste encore un peu d'espace et nous attendons vos cadeaux pour combler ces vides.

L'assortiment est déjà considérable mais n'allez pas dire qu'il y en a assez sans la vôtre car plus nous en aurons plus les recettes seront fortes et c'est ce que les organisateurs désirent.

Même si vous n'avez pas été sollicité et que vous désiriez envoyer quelque chose, vous êtes les bienvenus.

Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui et envoyez votre cadeau chez Le-cours & Frère, le plus vite possible.

### Un enfant sous une automobile.

Un enfant de sept ans, Marcel Beauvillain, fils de M. Beauvillain, St-Nicolas, a été frappé par une automobile alors qu'il traversait le chemin.

L'enfant a été transporté à l'hôpital de Charny où il est décédé.

### Un grave accident — Le blessé à Lévis.

Un accident s'est produit à St-Cyprien, Co. Dorchester, M. Adolphe Gilbert de St-Cyprien se dirigeait vers Ste-Germaine en automobile, tout à coup il arrêta sa machine dans le but de parer à quelque chose. Il était sur le marche-pied de la machine en tenant la porte quand tout à coup un auto venant en sens contraire frappa la porte qui frappa M. Gilbert à la tête. Celui-ci souffrit d'une fracture du crâne.

Le blessé a été transporté par

le Dr Jules Roy de Ste-Germaine à l'Hôtel-Dieu de Lévis où les soins requis lui ont été donnés par le Dr Jules Roy de Ste-Germaine et le Dr Roméo Roy de Lévis.

Le blessé est dans un état critique. Monsieur Gilbert est le beau-frère de M. Pierre Veilleux, Comis de Malle, de Lévis.

### Funérailles de feu M. Jimmie Jenkins.

Hier avant-midi, à 9 heures, ont eu lieu, à l'Église Bienvenue, au milieu d'un nombreux concours de parents et amis, les imposantes funérailles de feu M. Jimmie Jenkins.

Le convoi funèbre a quitté la résidence mortuaire, No 56 rue Wolfe pour l'Église Bienvenue.

M. Georges Roy portait la croix précédé par tous les défunts: MM. Roméo Savard, prés., L.-P. Denis, sec.-trés., Joseph Côté, Philippe Rouleau, Ovide Gaumond, L.-P. Brousseau, Xavier Carrier, L.-P. Couture, Idella Gosselin, Donia Gosselin, H. Boldue, Elzéar Lebel Honoré Bégin, Omer Côté, Auguste Belleau, Jean Belleau, Lorenzo Therrien, Georges Blondin, Georges Sheedy.

MM. Lucien Brousseau, Henri Couture, Jean-Marie Demers, Jean-Paul Aubert, également défunts, portaient la dépouille mortelle.

Le deuil était conduit par les frères du défunt: MM. Percy Partrick et Walter Jenkins; ses oncles: MM. Arthur Châtigny, Saw Kelly, Lauréat Blais; ses cousins: MM. Jules Châtigny, Léopold Châtigny, Maurice, Eugène, William, Emile et Gérard Carrier, Henri Labonté, Jimmie et Joseph Labonté, Alexandre et Henri Couture, Jean-Baptiste, Alphonse, Cazeau, Philias et François Desrochers, Henri Poulin, Joseph Couture, Alphonse Jenkins, Victor Kelly, Adjuator, Gonazque, Jimmie, Léopold, Noël, Wilfrid, Willie, et Georges Jenkins, Albert et Omer Poiré, Philippe et Jean-Paul Poiré, Antoine Beauvillain, Jacques Desrochers, Edouard Jenkins.

Dans le cortège, on remarquait: MM. André Gagnon, Emile Labarre, Louis Labadie, Alexandre Côté, Joseph Bourget, J.-A. Blondin, Henri Bouchard, Alfred Martin, J.-R. Malony, E. Bouffard, Joseph Fournier, Paul Gosselin, Joseph Desrochers, Roméo Ouzilleau, Philippe Ouzilleau, Alexandre Ouzilleau, Fernand Ouzilleau, J.-I. Langlois, Joseph Pelletier, Achille Desbiens, Roland Martel, Adrien Latulippe, Louis Plante, Joseph Normand, G. Desrochers, E.-E. Lemieux, Philibert Levesque, Barthelemy Pelletier, M. Pelletier Gérard Ouellet, J.-L. Després, J.-B. Paradis, Paul Garneau, Jacques Latulippe, Paul Carrier, Joseph Samson, Paul Lemieux, Ubald St-Pierre, Armand St-Pierre, Pierre Pelletier, J.-A. Poulin, P. Desrochers, Jos. Lamontagne, René Samson, Hermann Couture Louis Guérin, Herménégilde Bégin, Ernest Gosselin, J.-P. Couture, Jean Latulippe, Napoléon Couture, Roland Couture, Gérard Couture, Adrien Couture, René Couture, Gérard Brulotte, Philippe Roberge, Georges Tardif, Théodore Bourget, Fernand Carrier, Arthur Bégin, Gérard Blais, Alex. Couture, Philippe Morin, Henri Poulin.

A l'église, la levée du corps fut faite par M. le curé Sévère Villeneuve qui chanta également le service funèbre, assisté de MM. les abbés Edwin Doyle, viciaire, et Gérard Fortier, du Collège de Lévis, comme diacre et sous-diacre.

Des messes basses furent dites, durant le service funèbre, aux autels latéraux par MM. les abbés Dominique Pelletier ancien curé, et Vital Labrie, du Collège Lévis.

La chorale de Bienvenue a rendu la Messe des Morts en partie, sous la direction de M. Ernest Michaud.

Des solis ont été rendus par: MM. Adélard Lainé, "In Manus tuas"; Ernest Michaud, "O Salutaris"; M. P.-Emile Langlois touchait l'orgue.

Les restes mortels ont été reconduits, après la cérémonie funèbre, au Cimetière Mont-Marie

# A LA CHAMBRE DES COMMUNES

(Suite à la page 4)

chartes ont été faites à la Législature de Québec. L'une supportée par le Pacifique Canadien a déjà été approuvée par le comité des chemins de fer de la législature.

M. W. Macdonald, député libéral de Pontiac, déclara qu'il encourageait la construction d'une ligne du Pacifique Canadien d'Angliers jusqu'à Rouyn, mais pas plus loin, étant donné que 15,000 nouveaux colons profiteraient de cette ligne.

Le gouvernement de Québec envoie des milliers de colons dans ce territoire et M. Macdonald espère que ces nouveaux travailleurs du sol ne seront pas laissés sans service de chemin de fer. Ces colons ont toutes les chances de réussir, ayant les établissements miniers comme marchés pour leurs produits. Il exprima l'espoir que l'on puisse faire certains arrangements qui permettraient aux deux

compagnies de construire leurs lignes. Le bill accordant la charte a été adopté en première lecture.

### La dette des gouvernements provinciaux

D'après un renseignement fourni à la Chambre des Communes, hier, les gouvernements provinciaux doivent au gouvernement fédéral le total de \$123,787,454. De plus, le gouvernement a garanti des bons du trésor se montant à \$13,644,410, ce qui fait en tout un total de \$137,431,864.

De ce chiffre, \$116,462,691, consistent en emprunts sous la loi de secours qui portent intérêts au taux de 4 pour cent. Ces emprunts ont tous été consentis aux provinces de l'ouest, comme suit: Manitoba, \$15,504,855; Saskatchewan, \$48,368,047; Alberta, \$25,081,000; Colombie anglaise, \$27,508,789.

### Mussolini abandonne trois portefeuilles

Rome, 10. — Le premier ministre Mussolini semble avoir désigné son successeur, hier en nommant son gendre, le comte Galeazzo Ciano, comme ministre des Affaires Étrangères d'Italie.

Dans ce remaniement ministériel que l'on prévoyait depuis longtemps, le Duce a abandonné trois des huit portefeuilles qu'il détenait sur un total de quinze.

Le comte Ciano, qui n'a que 33 ans, devient le plus jeune ministre des Affaires Étrangères que l'Italie ait jamais eu. On croit dans les cercles diplomatiques que le Duce va maintenant l'entraîner afin d'en faire son successeur à la tête du gouvernement. Ciano est marié à Edda, fille de Mussolini.

Le dictateur a abandonné les portefeuilles des Colonies et des Corporations en plus de celui des Affaires Étrangères. Mais il restera néanmoins un homme fort occupé. En plus d'être premier ministre, Mussolini s'est gardé l'Intérieur, la Guerre, la Marine et l'Aviation.

où ils ont été inhumés dans un lot de la famille.

"Le Quotidien" réitère à la famille en deuil l'expression de ses plus vives sympathies.

Les funérailles étaient sous la direction de M. J.-P. Thibault, entrepreneur de Pompes Funèbres, No. 9, rue Commerciale, Lévis.

### Entente avec Berlin

Vienne, 10. — Le chancelier Kurt Schuschnigg a offert, hier soir, de participer à une entente avec l'Allemagne à la condition que la liberté et l'indépendance de l'Autriche soient sauvegardées sans réserve.

Adressant la parole à cent mille membres de l'organisation patriotique "Front du Fatherland", Schuschnigg a toutefois recommandé aux nazis et aux socialistes de ne pas parler de révolution "parce que ce pays n'est pas assez fort pour la combattre."

Il a également enjoint à ses auditeurs d'oublier les anciennes frontières, de l'Autriche et de songer au nouveau Fatherland.

### La fin de la crise ministérielle belge

Bruxelles, 10. — Le premier ministre désigné, M. Paul Van Zeeland, a poursuivi ses démarches, hier soir, pour mettre fin à la crise ministérielle belge. Dans l'intervalle, la grève des dockers s'est propagée à d'autres industries.

Sortant d'une conférence avec les chefs des partis catholiques et socialistes, M. Van Zeeland a déclaré: "Après un échange de vues très complet, aucune difficulté insurmontable ne semble se manifester et mon impression est très favorable."

Le premier ministre a ajouté qu'il serait reçu par le roi Léopold aujourd'hui et que son cabinet serait probablement formé au complet à ce moment-là.

# LES PROPRIÉTAIRES DE PLYMOUTH ONT ÉCRIT CETTE ANNONCE!

"De 21 à 27 milles au gallon d'essence—de 15% à 20% moins d'huile," disent les propriétaires.



DE toutes les parties du Canada il nous arrive quotidiennement des rapports qui démontrent que les Plymouth de 1936 ne trompent pas les espérances que l'on en avait. Vous lirez ci-après quelques extraits des lettres que nous avons reçues. Nous serons très heureux de vous fournir les noms et adresses de ces personnes.

### 25 Milles au Gallon

"J'en suis à mon huitième Plymouth et c'est le meilleur que j'aie eu. La performance et l'économie sont deux caractéristiques qui m'impressionnent beaucoup. Je fais 25 milles au gallon et je n'ai pas eu besoin d'ajouter d'huile car je la fais changer régulièrement. Chaque organe fonctionne comme il doit fonctionner."

### "Le Meilleur Auto Que J'aie Piloté"

"Mon Plymouth de 1936 est le troisième que j'achète, et je considère que c'est le meilleur auto que j'aie piloté. Ma femme et moi sommes enchantés de notre voiture. Nous aimons son confort, son roulement, et son apparence générale. C'est aussi une voiture spacieuse qui vous donne l'impression de la sécurité. La malle est très spa-

cieuse et c'est là une qualité que j'apprécie beaucoup, après mon expérience des années passées. Tous mes amis constatent qu'il ne manque pas d'espace pour les jambes sur la banquette arrière."

### "—Une Voiture sur Laquelle Je Puis Me Fier"

"Le Plymouth de 1936 satisfait tous mes desiderata. J'ai quatre magasins et je suis

obligé d'aller de l'un à l'autre à certaines heures de la journée. Mon Plymouth ne m'a jamais retardé, ni pour démarrer ni pour une mise à point. Son roulement est des meilleurs, il est facile à manier et il n'est pas 'dur' sur l'essence et l'huile. La malle est très commode. Elle est très accessible et c'est là ce que me plaît particulièrement, car il arrive souvent qu'il me faut transporter des marchandises, si on est de court à un magasin. Je ne puis m'empêcher de recommander le Plymouth. Il me fait une voiture sur laquelle je puis me fier en tout temps."

oblige d'aller de l'un à l'autre à certaines heures de la journée. Mon Plymouth ne m'a jamais retardé, ni pour démarrer ni pour une mise à point. Son roulement est des meilleurs, il est facile à manier et il n'est pas 'dur' sur l'essence et l'huile. La malle est très commode. Elle est très accessible et c'est là ce que me plaît particulièrement, car il arrive souvent qu'il me faut transporter des marchandises, si on est de court à un magasin. Je ne puis m'empêcher de recommander le Plymouth. Il me fait une voiture sur laquelle je puis me fier en tout temps."

### Verifiez ces Déclarations

Votre agent Chrysler-Plymouth-Fargo vous invite à faire l'inspection de ces Plymouth au style si distingué. En en conduisant un vous pourrez vérifier les déclarations que vous venez de lire.

Demandez le Nouveau Plan Officiel de la Corporation de Crédit Commercial-Chrysler Motors

PAIEMENTS à TEMPERAMENT 7%

Faites le calcul vous-même: 1. Commencez par la balance non payée. 2. Ajoutez le coût de l'assurance. 3. Ensuite multipliez par 7% pour le plan de 12 mois. Coût proportionnel pour périodes plus longues ou plus courtes.

\* Dans certaines provinces on exige une somme légère pour enregistrement.

RIEN DE PLUS À PAYER.

# PLYMOUTH FABRIQUÉ PAR CHRYSLER